



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **KAOUA START***

de la société AGRONUTRITION

enregistrée sous le n° 2023-2256

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **N-ERGY START**.*



Informations générales

Noms du produit	KAOUA START AG OPTIM PZN INO BOOST PZN NOVASEA START N-ERGY START
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AGRONUTRITION Parc Activestre 3 Avenue de l'Orchidée 31390 CARBONNE FRANCE
Classe - Type	Matière fertilisante - Suspension pour application foliaire à base d'extraits d'algues, d'acides aminés et d'éléments minéraux (azote, phosphore et zinc)
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	505-2019.01
Numéro d'AMM	1190712

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 18/09/2023

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Bertrand BÉTAUD

33BC435FF8C6444...